

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre message et il a retenu toute mon attention. N'ayant pris mes fonctions que le 5 août, je n'ai pas pu y répondre aussi rapidement que je le souhaitais et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Dans le contexte actuel d'accélération des conséquences du changement climatique et du conflit en Ukraine, nous devons plus que jamais travailler à diminuer notre impact sur le climat et limiter notre consommation d'énergies fossiles. C'est le sens du plan de sobriété énergétique lancé par le gouvernement.

Je suis persuadé qu'il est nécessaire d'initier des changements de pratiques mais il faut surtout les inscrire dans la durée. J'avais par exemple soutenu le passage à une limitation de 80 km/h sur les routes. Cette mesure était doublement bénéfique puisqu'elle permettait de sauver des vies humaines (baisse de près de 10% de la mortalité en 1 an après la mise en application¹) tout en ayant un impact environnemental positif par la diminution de la consommation carburant.

Or actuellement près de la moitié² des départements sont revenus à la limite de 90 km/h. Cette mesure n'a donc malheureusement pas atteint son objectif et je le déplore.

Avant d'envisager d'étendre les limitations de vitesse au réseau autoroutier - réseau pour lequel l'impact sur la sécurité des automobilistes serait moindre – il me semble important de travailler à l'acceptation de la mesure de limitation de vitesse sur les réseaux secondaires.

Je vous remercie en tout cas pour votre interpellation sur ce sujet et je suis à votre disposition pour une rencontre à ma permanence, pour échanger sur ces éléments.

Sincères salutations,

Frédéric ZGAINSKI

Député de la 7ème circonscription de Gironde